

Test d'urine – Collecte de 24 heures

Analyse sans additif



Votre médecin vous demande de passer un test qui nécessite de faire la collecte de vos urines pendant 24 heures. Cette fiche décrit le but du test, en quoi il consiste et les étapes de la collecte.

Quel est le but de ce test ?

Il permet de détecter certaines maladies. Il permet aussi de vérifier le fonctionnement de vos reins.

En quoi consiste ce test ?

Il consiste à collecter, dans un contenant, toutes vos urines pendant 24 heures. L'urine recueillie sert à mesurer certains éléments pour :

- poser un diagnostic
- choisir un traitement (si nécessaire)
- faire le suivi de votre fonction rénale

Où faut-il aller pour obtenir un contenant ?

Vous devez aller le récupérer au Centre de prélèvement du CHUM. Prenez rendez-vous sur Clic-santé.

Important ! Sélectionnez bien le test (service) pour lequel vous venez.

- 1000, rue Saint-Denis, Montréal H2X 0C1

Le contenant orange que l'on vous donnera est le **seul récipient accepté** pour ce test.



Comment faire la collecte d'urine ?

- Inscrivez sur l'étiquette du contenant :
 - votre prénom
 - votre nom
 - votre numéro de carte d'assurance maladie

OP+ILAB
Montréal - CHUM

Collecte d'urine 24 heures
Conservé ce contenant au réfrigérateur pendant et après la collecte

Nom, Prénom : Luc Bienvenue
N° RAMQ ou N° dossier CHUM : 12345678

Début de la collecte : _____ Fin de la collecte : _____
Date : _____
Heure : _____
Contenant remis par : _____

- Urinez dans la toilette et videz complètement votre vessie. Tout de suite, **notez la date et l'heure sur l'étiquette** du contenant orange. C'est le début de la collecte, même si vous n'avez pas encore recueilli d'urine dans le contenant. Le décompte de 24 heures commence.

OP+ILAB
Montréal - CHUM

Collecte d'urine 24 heures
Conservé ce contenant au réfrigérateur pendant et après la collecte

Nom, Prénom : Luc Bienvenue
N° RAMQ ou N° dossier CHUM : 12345678

Début de la collecte : _____ Fin de la collecte : _____
Date : 8 décembre 2025
Heure : 11:25
Contenant remis par : _____

3 Mettez toutes les autres urines des 24 heures qui suivent (jour, soir et nuit) dans le contenant orange. Pour y arriver, urinez dans un récipient propre et sec, puis versez l'urine recueillie dans le contenant orange. **N'urinez pas directement dans le contenant orange.**



ATTENTION

Si vous réutilisez le même récipient pour recueillir votre urine, rincez-le **seulement à l'eau chaude**. N'utilisez aucun savon, car cela fausserait le résultat du test.

4 Le lendemain, à l'heure exacte du début de la collecte, vous devez recueillir une dernière fois votre urine.

Important : faites-le même si vous n'avez pas envie d'uriner. **Notez la date et l'heure sur l'étiquette.** C'est la fin de la collecte.

OP+ILAB
CHUM
Collecte d'urine 24 heures
Conserver ce contenant au réfrigérateur pendant et après la collecte
Nom, Prénom : Luc Bienvenue
N° RAMQ ou N° dossier CHUM : 12345678
Début de la collecte : 8 décembre 2025 11:25
Fin de la collecte : 9 décembre 2025 11:25
Contenant remis par : _____

Exemple d'une collecte

Si la collecte débute le 8 décembre, à 11 h 25, elle doit se terminer le 9 décembre, à 11 h 25. Notez que l'heure de début importe peu. Vous devez seulement respecter la durée de 24 heures.

Faut-il prendre des précautions pendant la collecte ?

- **Conservez le contenant orange au réfrigérateur** pendant toute la collecte.
- Mettez **toutes** les urines produites pendant les 24 heures dans le contenant orange. Sinon, les données recueillies seront incomplètes. Vous devrez alors recommencer la collecte.
- Faites attention de ne pas contaminer votre urine avec des selles ou du papier hygiénique.

Que faut-il faire une fois la collecte terminée ?

Vous avez **24 heures** pour rapporter votre contenant orange bien identifié au Centre de prélèvements du CHUM, entre 7 h et 14 h, du lundi au vendredi. **N'oubliez pas d'apporter l'ordonnance de votre médecin.**

Quand les résultats seront-ils connus ?

Votre médecin traitant vous donnera les résultats du test lors de votre prochain rendez-vous.



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante

Autorité responsable : Jérôme Ducournau, chef de service
Identifiant : 06-PREL-DOC-55565, version 04
Date d'entrée en vigueur : 15 janvier 2025

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal chumontreal.qc.ca

06-PREL-DOC-55565